

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 20 mai 2025 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3, rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette
Madame Cheryl Sage Christensen
Monsieur Roch Carpentier

Mairesse de la municipalité de Grand-Rémous
Mairesse de la municipalité du Lac-Sainte-Marie
Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet, des conseillers et des employés de la MRC.

Ouverture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette déclare la séance ouverte à 17 h 50.

2025-CA-040

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 20 mai 2025

Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 20 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-CA-041

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2025

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 15 avril 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2025-CA-042

Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-007, sous conditions

En conséquence, madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à

même le Fonds Émergence au dossier 25-007, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 7 mai 2025.

ADOPTÉE

2025-CA-043

Octroi de financement – 10 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-010, sous conditions

En conséquence, monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-010, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 7 mai 2025.

ADOPTÉE

2025-CA-044

Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 25-026, sous conditions

En conséquence, madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 25-026, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 7 mai 2025.

ADOPTÉE

2025-CA-045

Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 25-035, sous conditions

En conséquence, madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 25-035, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 7 mai 2025.

ADOPTÉE

2025-CA-046

Moratoire accordé – Dossier 23-094, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'accorder un moratoire de six mois au dossier 23-094, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 7 mai 2025.

ADOPTÉE

2025-CA-047

Clôture de la séance

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 53.

**Chantal Lamarche
Préfète**

**Carolane Saumur Belley
Directrice générale adjointe
Greffière trésorière adjointe**

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.